

Hebdo Canada

Volume 2, N° 21

le 22 mai 1974



Ottawa, Canada.

Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, 1

Le Canada à Expo '75 au Japon, 3

Accords aériens Canada - États-Unis, 3

Le C.N.A. présente Alanis Obomsawin, princesse indienne, 3

M. Sharp visitera la Pologne, 3

L'extension du réseau de Radio-Canada s'accélère, 4

Les mises en chantier en mars, 4

Conférence sur la femme et le sport, 4

La prospection minière dans les T. N.-O., 4

La Commission électrique ontarienne entre de plain-pied dans l'âge nucléaire, 5

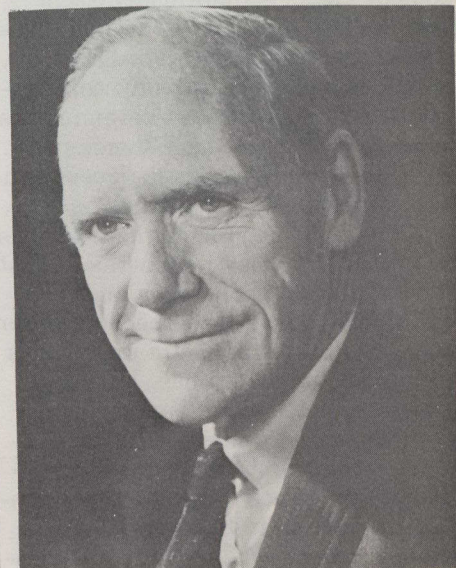
Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer

Extraits d'une allocution prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, devant les membres de l'Institut canadien des affaires internationales (filiale de St-Jean, Nouveau-Brunswick) le 3 mai:

* * * *

La Conférence élaborera des projets de conventions internationales tout comme ce fut le cas lors des conférences précédentes. La grande nouveauté sera la codification des concepts nécessaires en matière de gestion, de réglementation et d'établissement du droit de propriété commune, relativement à cette vaste partie du globe. Il s'agit là d'un élément nouveau et très important dans le domaine des relations croissantes entre les pays et entre les continents. Si les travaux de la Conférence sont couronnés de succès, le monde aura fait un grand pas vers l'exploitation, l'utilisation et la conservation collectives et responsables des ressources mondiales.

Pour en arriver là, la Conférence - qui se réunira durant tout l'été et convoquera probablement une autre session - se penchera sur plusieurs points d'intérêt commun, soit: la largeur de la mer territoriale; le secteur de juridiction nationale suivant, surnommé "zone économique" ou "mer patrimoniale"; la



M. Mitchell Sharp

zone marine et du fond des mers qui s'étend au-delà des limites de la juridiction nationale et le concept du "patrimoine commun de l'humanité"; la navigation dans les différentes zones et régions maritimes; les ressources

L'Assemblée générale des Nations Unies convoquera la première session de sa Troisième Conférence sur le droit de la mer à Caracas, Venezuela, du 20 juin au 29 août prochains.

Une session préparatoire de deux semaines s'est tenue à New York en décembre pour régler certaines questions d'ordre administratif.

L'ambassadeur canadien, M. J.A. Beesley, a été élu président du Comité de rédaction, position clé dans l'organisation de la Conférence.

Pendant les premières semaines de la session de Caracas, la Conférence complétera son examen du règlement intérieur qu'elle avait commencé mais qu'elle n'avait pu terminer lors de la session inaugurale. Ensuite, la Conférence abordera les nombreuses questions de fond dans chacune des trois Commissions plénières établies

à cette fin. Une Première Commission aura pour tâche d'élaborer un régime juridique pour la zone internationale des fonds marins et de déterminer les fonctions et pouvoirs du mécanisme international des fonds marins. Les négociations de la Seconde Commission porteront sur les sujets traditionnels du droit de la mer, soit la mer territoriale, le plateau continental, la pêche en haute mer, les archipels, les détroits, le passage inoffensif et les îles. La recherche scientifique sur les océans et la protection du milieu marin feront l'objet des discussions de la Troisième Commission.

S'il advenait que les délégués soient incapables de conclure un accord complet et viable sur le droit de la mer à la fin de la session de Caracas, la Conférence devrait se réunir de nouveau, probablement à Vienne, en 1975.